

Ne serait-il pas temps pour la Communauté Internationale de revoir son approche de la question des Grands Lacs (République Démocratique du Congo et Rwanda en particulier) ?

Les prolongements de la crise rwandaise dans la région, spécialement en RDC interpelle la Communauté internationale sur l'échec de la mission du TPIR de ramener la paix au Rwanda et dans la région.

1.-La tragédie qui a ravagé le Rwanda depuis le 01 octobre 1990, a débordé plus tard pour affecter l'ensemble de la région, particulièrement et spécialement, la RDC, a causé de l'afflux massif des réfugiés hutus rwandais, qui fuyaient les massacres systématiques perpétrés par l'armée du FPR lors de sa conquête du pays entre avril et juillet 1994. En dépit des mesures de rapatriement forcés opérées depuis 1996, lors de l'attaque des camps de réfugiés à l'est de la RDC, des centaines de milliers ont poursuivi leur route d'exil jusque dans les fins fonds de la forêt équatoriale et au-delà jusqu'à l'Océan Atlantique, toujours à la recherche de la paix et de la sécurité ; ils sont allés demander asile en Angola, au Congo-Brazzaville, au Gabon et au Cameroun notamment: Ce sont des personnes qui ne cherchent que la paix. Nombreux sont donc les Rwandais qui ont pensé que la mise en place du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) allait et pouvait contribuer à l'apaisement et à la réconciliation au Rwanda et au retour de la paix et de la stabilité dans la région. Malheureusement, ces espoirs ont été déçus ; l'échec de la mission du TPIR vient d'être constaté au Colloque organisé à Genève en juillet 2009, à l'initiative du Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Lors de ce colloque, il a été estimé en effet, que le TPIR a failli dans sa mission de réconcilier les Rwandais, en poursuivant une seule partie au conflit et en consacrant la justice du vainqueur sur le vaincu¹. La consécration de l'impunité des présumés coupables du FPR n'est-elle pas à la base du désastre humanitaire qui ravage la région depuis presque quinze ans, spécialement dans l'Est de la RDC, à cause du comportement de défiance des seigneurs de guerre du FPR qui se croient au dessus de la loi et continuent de terroriser impunément la région² ?

2.-C'est pourquoi il est permis d'espérer que la tenue de cette conférence qui va regrouper à La Hayes, en novembre 2009, les avocats de la Défense et des experts et universitaires pour faire le bilan de 14 ans de fonctionnement du TPIR ne pourra pas éviter de faire le même constat d'échec.

¹ Voir la synthèse des constats du colloque de Genève annexé au Mémoire des Détenus du TPIR en date du 26 septembre 2009.

² Lire l'article de professeur Filip Reyntjens « Rwanda arming another RDC rebel group daté du 10/8/2009.

3.-Ce double constat attestera au moins un certain consensus au sein du TPIR et parmi tous ceux qui ont œuvré dans cette institution, pour affirmer que le TPIR n'a pas rempli sa mission. Ce constat d'échec n'est pas une fin en soi, face au drame qui continue de faire des millions de victimes innocentes ; il interpelle la Communauté internationale pour adopter des solutions politiques qui répondent aux questions politiques qui sont à la base de la déstabilisation de la région des Grands Lacs, depuis près de deux décennies, au lieu de continuer à imposer une paix par une continuelle confrontation armée qui, depuis quinze ans, ne cesse de semer la mort et la désolation parmi les populations civiles, comme les rapports de plusieurs ONGs locales et internationales en font état et font des appels pathétiques à la Communauté internationale pour arrêter ce drame qui ne cesse de faire des victimes. Malheureusement, il existe une sorte de complot de silence, les gens craignant de dire à haute voix que la seule et unique réponse à ce drame de l'Est du Congo passe par la solution politique au Rwanda dont l'ouverture de l'espace politique doit permettre le retour pacifique de tous les réfugiés rwandais, y compris ceux qui sont présents à l'Est du Congo et contre lesquels l'usage de la force a déjà montré ses faiblesses et ses limites ; il faut reconnaître reconnaître cette réalité et privilégier une solution politique entre les réfugiés rwandais et le régime de Kigali, en faisant des pressions suffisantes sur le gouvernement de Kigali, afin d'avoir un dialogue politique entre le pouvoir et ses opposants. Cette proposition a déjà été faite par certaines voix mais qui n'ont pas été entendues par les grands décideurs internationaux³:

"The Congolese government's military operation in eastern Congo, Kimia II, backed by United Nations peacekeepers and aimed at neutralizing the threat from a Rwandan Hutu militia group, the Democratic Forces for the Liberation of Rwanda (FDLR), has resulted in an unacceptable cost for the civilian population, said 84 humanitarian and human rights groups in the Congo Advocacy Coalition today. The coalition urged diplomats and UN officials, who are due to meet in Washington, DC, this week to discuss the situation in eastern Congo and the wider region, to take immediate steps to increase protection for civilians. "The human rights and humanitarian consequences of the current military operation are simply disastrous," said Marcel Stoessel of Oxfam.⁴ "

4-. L'importance de cette rencontre d'hommes de lois et d'experts universitaires qui ont œuvré au sein du TPIR en tant qu'auxiliaires de cette justice internationale et témoins experts du Procureur et de la défense, suscite beaucoup d'attentes, et constitue un forum unique et privilégié pour affirmer, qu'au moment où le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) est en train de fermer ses portes, il est nécessaire de joindre leur voix à celle exprimée par les Officiels du TPIR lors de leur Colloque de juillet 2009 tenu à Genève, pour constater ensemble le malheureux échec du TPIR dans l'exécution de son mandat et d'interpeller les responsables de la Communauté Internationale, en premier lieu le Conseil de Sécurité de l'ONU à la nécessité de donner un contenu durable aux travaux du TPIR, par l'adoption de solutions pratiques et urgentes pour sauver ce qui peut encore être sauvé, dans l'intérêt supérieur des populations civiles du Rwanda et de l'Est du Congo.

³ Le refus de dialogue avec ses opposants prôné par le gouvernement rwandais est en contradiction avec la dynamique de dialogue et de négociation privilégiée par la plupart des pays de la région comme le Burundi pour régler la question du FNL ou la RDC qui a privilégié la négociation avec ses différentes factions rebelles, curieusement avec l'insistance du Rwanda en faveur des rebelles de Laurent Nkunda.

⁴ Human Rights Watch 13 Oct 2009 : **DR Congo: Civilian Cost of Military Operation is Unacceptable**

Il a été répété plusieurs fois qu'au lendemain de la guerre qui a opposé les forces gouvernementales du Rwanda et les forces armées ougandaises sous la casquette du FPR, jusqu'à la victoire militaire en juillet 1994, d'aucuns ont bien accueilli la décision de la Communauté Internationale de mettre fin à l'impunité, suite au désastre humanitaire qui a accompagné la conquête du Rwanda par les forces d'invasion, ayant culminé avec les massacres d'avril juillet 1994, et de mettre en place les voies et moyens de réconcilier les rwandais et d'œuvrer au rétablissement de la paix dans la région des Grands Lacs :

« I think it is important first to remind -- because I would like to measure what I am going to say to the aims of the establishment of the Tribunal according to Resolution 955. This was to achieve the end of impunity, to contribute to the process of national reconciliation, that's two, and, three, restoration and maintenance of peace”.⁵

Cette noble mission a échoué⁶, parce que le TPIR a préféré pratiquer une justice du vainqueur sur le vaincu,⁷ en consacrant ainsi l'impunité aux présumés coupables du FPR qui se virent confortés dans leurs actes de répression contre des populations hutues au Rwanda, au grand dam de la paix et de la réconciliation nationale, et dans leurs aventures guerrières meurtrières qui ont fait des millions de morts et de sinistrés en RDC, compromettant ainsi durablement la paix et la stabilité dans la région :

“And I will conclude now to measure the grave consequences of this. The grave consequences of this failure appear when measured against the aims the ICTR was supposed to achieve, which I have recalled at the beginning of this presentation. First, ending impunity. It is precisely because the regime in Kigali was given a sense of impunity that, during the years following 1994, it has committed massive internationally recognized crimes in both Rwanda and the DRC, where the RPA massacred tens and possibly hundreds of thousands of civilians⁸. ».

5-.Le comportement criminel du régime de Kigali est décrié par tous les observateurs impartiaux qui ont observé de près le pouvoir du FPR au Rwanda, dans ses relations avec ses propres administrés et dans ses relations avec les États de la région. Le récent rapport de la Commonwealth Human Rights Initiative [CHRI], évoqué plus haut, résume les entraves aux libertés fondamentales des populations rwandaises, les obstacles à la réconciliation, suite à des persécutions dans les tribunaux Gacaca et au déni de droit à la majorité de la population, à l'absence de démocratie, à la terreur érigée en système de gouvernement au Rwanda, à l'insécurité et à l'instabilité dans la région. Nous recommandons la lecture complète de ce rapport dont nous donnons ci-après un extrait illustrant le phénomène de la déstabilisation des provinces orientales du Congo par les seigneurs de guerre du FPR:

⁵ Professor Filip Reyntjens dans le Colloque de Genève Session 2 page 18.

⁶ Voir la Résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU n0 1165 (1998) du 30 avril 1998

⁷ Lire notre lettre du 26 septembre 2009 adressée au Comité ad hoc pour l'organisation d'une conférence indépendante sur la légitimité du TPIR, annexe I : Analyse synoptique des travaux du Colloque sur le TPIR tenu à Genève du 09 au 11 juillet 2009, page 1, point 1. Il y est souligné la stratégie inéquitable du Procureur, critiquée par les participants au colloque de Genève sur le fait de déterminer, avant toute enquête, le crime et les coupables, sur base des fonctions occupées et en tant qu'échantillons représentatifs des catégories socioprofessionnelles.

⁸ Voir déclaration du Professeur Filip Reyntjens: Colloque de Genève Session 2 page 22:

Political Destabilization of the Great Lakes Region

Kagame, a Rwanda refugee in Uganda, began his military career as an officer in Museveni's army fighting against Obote. Reliance on military might has always been an essential component of his and RPF's policies and strategy. As mentioned above in the section on democracy and governance, the military plays a central role in the policies and administration of the government ("an army with a country"). This report has already described the ways in which the RPF and RPA pushed Rwandese out of their country as refugees, and interfered with, and directed, their activities. The creation, mobilization, and direction of refugees have been a method for the extension of Rwanda's civil war into its neighbors, which is disdainful of their sovereignty.

Another and more potent method has been the deployment of Rwandan soldiers in other countries, particularly the DRC ("*soldats sans frontières*" one might say). Rwanda has invaded the DRC, either alone or in collaboration with other states (particularly Uganda), several times, and fought other states on DRC territory. Kagame has made territorial claims against the DRC. Sometimes the Rwandan government has operated through militias it has set up itself, like the RCD Goma, on its western flank, or the insurgents or rebels from others' armies (as with Kabila in the overthrow of Mobutu's government or with Laurent Nkunda and Col. Mutebutsi against Kabila). These alliances are very opportunistic and therefore fluid and fluctuating (as with changing partners in the DRC, and more dramatically, the conflict with Museveni and his army).

Just like the Rwandan civil war, the conflict with Uganda was fought out on the soil of a weak neighbour and, in part, by proxy. Both countries supported rebel movements and (ethnic) militias in the context of an increasingly fragmented political-military landscape.

They continuously traded accusations of supporting each others' rebel groups, which both sides indeed did, and in March 2001, Rwanda was declared a "hostile nation" by the Ugandan government. Despite attempts at appeasement during the following months, on 28 August 2001, Museveni sent a long and bitter letter to the UK Secretary of State for International Development, Clare Short "about the deteriorating situation in the bilateral relations between Uganda and the government of Rwanda, led by President Kagame". He stressed that he had "no doubt that Rwanda is planning aggression against us either using proxies or, even, directly", and he pointed to training facilities offered by Rwanda to Ugandan dissidents around Kigali and in the DRC. He even referred to the "ideological bankruptcy" of the Rwandan regime. As a consequence, Rwandan-Ugandan relations further deteriorated, and troops were massed on both sides of their common border. On 6 November 2001, Short summoned her two *protégés* to London to put an end to a situation that risked becoming a fiasco for the UK, just like the Ethiopian-Eritrean war of 1998-2000 had been one for the US. While relations did not become cordial, the threat of direct war subsided.

The UN committee (see Appendix I) received and analysed numerous reports of trucks allegedly ferrying weapons and logistical materiel to the DRC through the Rwandan border posts of Gisenyi and Cyangugu (in violation of the UN sanctions on supply of weapons to the DRC). It has helped sometimes to recruit soldiers for the DRC army and sometimes against it. It has been involved in their regrouping and training within Rwanda military camps; and given safe refuge to families of rebels, all of which the UN committee and Security Council have condemned.⁹

La prétendue stabilité et croissance économique à deux chiffres réalisées par le régime de Paul Kagame n'est qu'un leurre. Il est pour la consommation médiatique extérieure ; le vécu du quotidien des populations hutues est criant, les hutus continuent à fuir leur pays et malheureusement les pays d'accueil de ces réfugiés sont souvent complices du Rwanda pour les refouler vers une mort certaine, après leur retour forcé au Rwanda. Ainsi l'organisation Human Rights Watch (HRW) a fini par s'en convaincre et vient de faire une déclaration qui ne laisse pas d'ambiguïté sur le refoulement de réfugiés rwandais, notamment au Burundi et en Ouganda, tout récemment:

⁹ CHRI 2009 **Rwanda's Application for Membership of the Commonwealth**: Report and Recommendations of the Commonwealth Human Rights Initiative, pages 50-51

“We are glad that Burundi has agreed to follow international law and evaluate the claims of these Rwandan asylum seekers. The forced deportations should stop.” *Georgette Gagnon, Africa director*¹⁰.

-6-. Les persécutions et l’insécurité qui affectent la vie quotidienne de ces réfugiés se passe dans le silence complice de la Communauté internationale, en contravention des conventions internationales en matière de protection des réfugiés ; cela rappelle la période des massacres de réfugiés Hutus en RDC de 1996 à 2002, dont les rescapés sont ceux-là mêmes qui sont aujourd’hui la proie facile des armées congolaise et rwandaise, depuis le lancement des opérations conjointes par les deux gouvernements contre ces réfugiés considérés comme les membres des FDLR avec l’assistance de la MONUC; Ironie du sort, une mission des Nations Unies est affectée à l’extermination des réfugiés qui ne demandent rien d’autre que les conditions politiques favorables à leur retour pacifique dans leur pays. Ces deux gouvernements font tout pour étouffer les enquêtes sur les massacres et les viols pratiqués contre de ces populations et les populations congolaises par les armées rwandaise et congolaise¹¹. Les événements qui se déroulent maintenant dans l’Est de la RDC sont perçus par beaucoup d’analystes avisés comme étant le prolongement d’un drame qui a éclaté avec l’invasion du Rwanda le 1^{er} octobre 1990 et qui depuis n’a pas trouvé de solution, en dépit de la présence massive de la MONUC. Parce que le Conseil de Sécurité de l’ONU n’a pas la volonté politique ou ne veut pas mettre les efforts nécessaires et suffisants pour exiger des changements politiques en termes de renforcement du respect des droits de l’homme et du changement démocratique indispensable au Rwanda, en vue de garantir l’équilibre politique et sécuritaire dans lequel se retrouveront tous les Rwandais sans exclusive.

7-.C’est pourquoi, nous pensons que les avocats de la Défense réunis avec les experts académiques qui ont eu à cœur de joindre leurs observations et critiques sur les travaux et l’héritage du TPIR, devraient interpeller le Conseil de Sécurité de l’ONU et les autres décideurs du monde par un appel pathétique et urgent, afin d’intervenir pour soulager les souffrances des populations des deux Kivu et du Rwanda : le problème de cette région est politique ; il lui faut un règlement politique. Le nœud de ce problème est la gouvernance du Rwanda et le refus du régime FPR de reconnaître les droits de ses nationaux en exil. Les réfugiés rwandais ne demandent pas à s’établir durablement dans l’Est du Congo, ils

¹⁰ HRW: October 16, 2009 **Government [of Burundi] Should Cease Expulsions of Rwandans Seeking Refugee Status**

¹¹ La lettre S/1998/581 du 29 juin 1998 adressée au Président du Conseil de Sécurité par le Secrétaire Général des Nations Unies, sur base du rapport de M. Gareton fut désigné par le Secrétaire général de l’ONU pour enquêter sur les massacres commis par le FPR contre les réfugiés hutus, recommande entre autres, de déterminer l’étendue de la participation directe et indirecte de l’armée rwandaise (APR) aux opérations militaires menées par les forces rebelles en RDC à partir de 1996 ; l’étendue de la participation aux graves violations des droits de l’homme et du droit international humanitaire, prise par des troupes étrangères, y compris des troupes des pays voisins et des mercenaires ; l’intention à l’origine du massacre des Hutus, en particulier les massacres des Hutus congolais à partir de 1996. Cet appel du Secrétaire Général n’eut pas de suite.

demandent simplement une solution politique, une solution négociée avec le régime de Kigali pour rentrer pacifiquement dans leur pays. La Communauté Internationale devrait donc faire un pas dans la bonne direction, en demandant au régime de Kigali d'ouvrir le dialogue avec ses opposants de la diaspora pour mettre fin au calvaire auquel le régime du FPR continue de soumettre les populations du Rwanda et de la RDC. La chasse au FDRL n'apportera aucune solution ni à court ni à long terme. Les opérations militaires conjointes Rwanda-Congo soutenues par la MONUC qui se font depuis janvier 2009 ont déjà montré leurs limites :

“Since the start of military operations against the FDLR militia in January 2009, more than 1,000 civilians have been killed, 7,000 women and girls have been raped, and more than 6,000 homes have been burned down in the eastern provinces of North and South Kivu. Nearly 900,000 people have been forced to flee their homes and live in desperate conditions with host families, in forest areas, or in squalid displacement camps with limited access to food and medicine. Satellite imagery collected by the American Association for the Advancement of Science (AAAS) provides visual confirmation of the widespread destruction of homes and villages. In Busurungi, one of the main towns in the Walualoanda area (North Kivu) and the surrounding 100 square kilometers, AAAS estimates that 1,494 homes and structures have been destroyed, some as recently as September, amounting to an estimated 80 percent destruction rate”¹².

La question de l'impunité des présumés criminels au sein du FPR ne devrait pas être oubliée des recommandations de la Conférence. Elle est une partie intégrale de la solution politique à trouver et à imposer dans l'approche d'une réponse politique à des questions politiques de l'Est du Congo, du Rwanda et de la région des Grands Lacs dans leur ensemble.

Un détenu à l'UNDF

¹² Human Rights Watch 13 Oct 2009 : **DR Congo: Civilian Cost of Military Operation is Unacceptable**